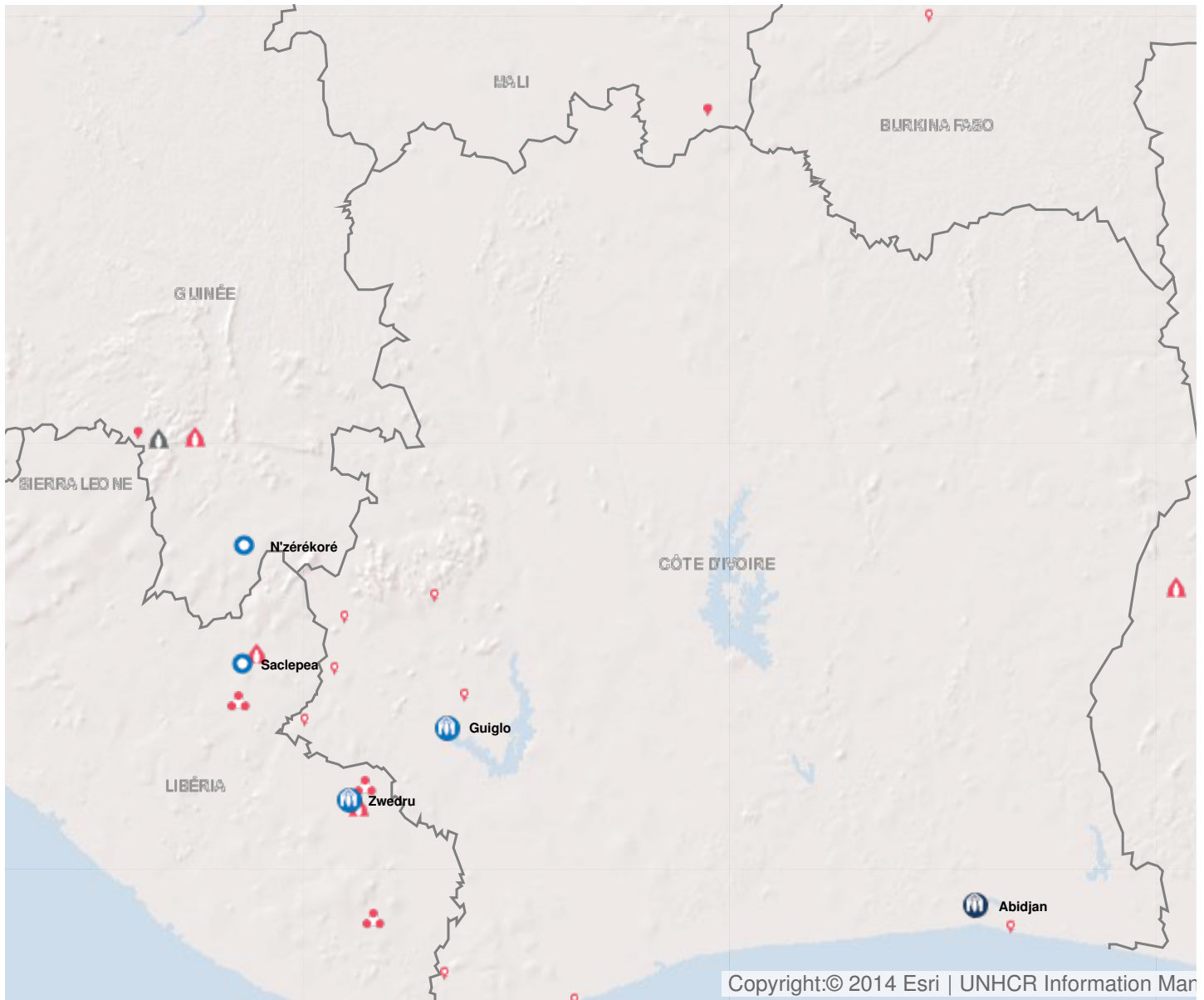


## Opération: Côte d'Ivoire



## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 39% EN 2015

2015

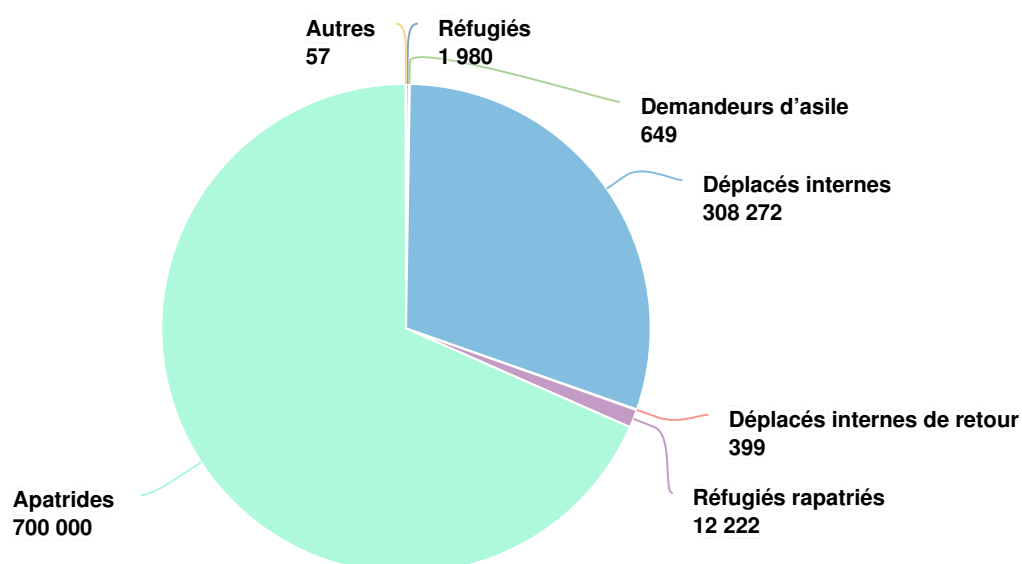
1,023,579

2014

739,014

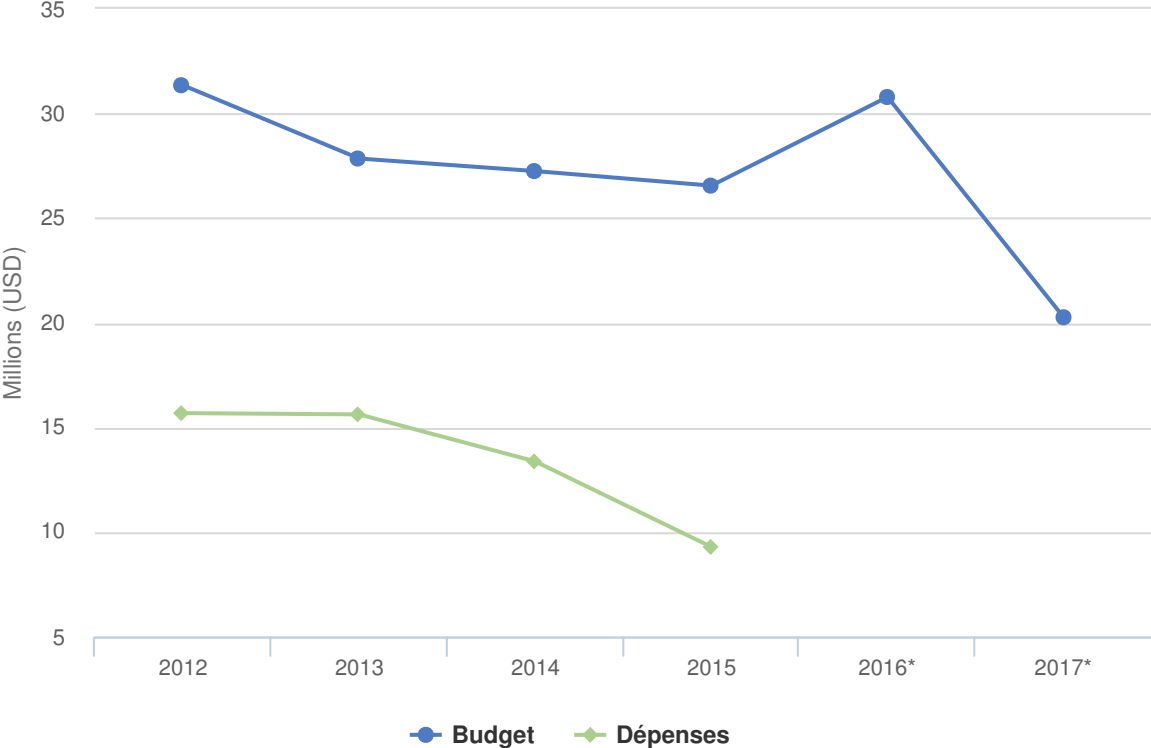
2013

768,747



■ Réfugiés ■ Demandeurs d'asile ■ Déplacés internes  
■ Déplacés internes de retour ■ Réfugiés rapatriés ■ Apatrides ■ Autres

# Budgets et Dépenses - Côte d'Ivoire



## Chiffres clés pour 2017

- 11 000 rapatriés recevront un kit pour le rapatriement librement consenti et bénéficieront d'un transport sûr
- 10 000 individus à risque d'apatridie seront aidés à acquérir ou à confirmer leur nationalité
- 3 674 réfugiés ou rapatriés avec des besoins spécifiques recevront des allocations en espèces
- 3 000 rapatriés bénéficieront de kits de production pour l'agriculture, l'élevage ou la pêche
- 2 000 individus risquant l'apatridie recevront des documents d'état civil délivrés par les institutions nationales

## Environnement de travail

La Côte d'Ivoire émerge progressivement de la crise politique de 2010-2011 et consolide ses progrès. Des efforts supplémentaires sont néanmoins nécessaires dans certains domaines importants, notamment la justice transitionnelle, le renforcement de la cohésion sociale et les réformes du secteur de la sécurité. Le Gouvernement joue pleinement son rôle pour faciliter le travail avec les communautés en vue de la réintégration durable, notamment la réinsertion des enfants dans le système éducatif et l'accès aux services essentiels, à la propriété et aux terres.

La Côte d'Ivoire abrite la plus grande population risquant l'apatridie de l'Afrique de l'Ouest. Le HCR soutient le Gouvernement dans la réduction des cas d'apatridie dans le cadre de la loi sur la déclaration spéciale et la prévention de l'apatridie, qui permet la délivrance de certificats de naissance tardifs par des tribunaux mobiles.

La Côte d'Ivoire pratique une politique généreuse de portes ouvertes pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Le HCR collabore avec le Gouvernement sur l'adoption d'un projet de loi nationale d'asile destinée à renforcer le cadre juridique national et à intégrer les instruments internationaux dans le droit ivoirien afin de répondre aux besoins de protection des réfugiés et demandeurs d'asile.

## Principales priorités

En 2017, l'opération du HCR portera essentiellement sur les activités suivantes :

- réception et réintégration harmonieuse des réfugiés ivoiriens de retour, conjointement avec les autorités et les acteurs du développement. Dans le cadre de la stratégie de solutions durables pour les rapatriés ivoiriens, le HCR en Côte d'Ivoire prévoit de recevoir près de 11 000 personnes parmi les réfugiés ivoiriens qui vivent encore dans les pays voisins, au titre de son programme de rapatriement librement consenti. À leur arrivée, les rapatriés recevront un kit de rapatriement et une assistance ciblée sous la forme d'activités de réintégration et de réconciliation ;
- la prévention et la réduction de l'apatridie demeureront prioritaires en 2017 et le Haut Commissariat redoublera d'efforts pour appliquer la stratégie de réduction et de prévention des cas d'apatridie dans le pays ;
- l'octroi d'une protection et d'une assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile dans le pays. La stratégie de protection des réfugiés sera axée sur la recherche de solutions durables (rapatriement, réintégration et réinstallation). Le Gouvernement continuera de se charger de la détermination du statut de réfugié par le biais des comités d'éligibilité et d'appel. Le HCR plaidera pour l'adoption du projet de loi révisée sur l'asile et veillera à la protection des réfugiés.

# Budget 2017 révisé - Côte d'Ivoire | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Cadre juridique et politique	94,011	231,169	0	325,180
Aide juridique et recours judiciaires	0	125,645	0	125,645
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	114,469	337,989	0	452,458
<b>Sous-total</b>	<b>208,480</b>	<b>694,802</b>	<b>0</b>	<b>903,282</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Identification des cas d'apatridie	0	559,123	0	559,123
Procédures de détermination du statut de réfugié	277,843	0	0	277,843
Documents d'état civil	143,174	337,969	774,739	1,255,882
Regroupement familial	0	0	266,450	266,450
<b>Sous-total</b>	<b>421,018</b>	<b>897,092</b>	<b>1,041,189</b>	<b>2,359,298</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
Prévention et interventions liées aux VSS	126,646	0	479,814	606,460
Risques de détention arbitraires	256,837	0	0	256,837
Protection des enfants	167,193	0	0	167,193
<b>Sous-total</b>	<b>550,675</b>	<b>0</b>	<b>479,814</b>	<b>1,030,489</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	0	0	443,375	443,375
Eau	0	0	688,369	688,369
Abris et infrastructures	0	0	903,578	903,578
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	279,225	0	0	279,225
Éducation	0	0	455,422	455,422
<b>Sous-total</b>	<b>279,225</b>	<b>0</b>	<b>2,490,744</b>	<b>2,769,969</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Total
Coexistence avec les communautés locales	68,920	0	496,466	565,386
Autosuffisance et moyens d'existence	518,635	0	1,537,566	2,056,200
<b>Sous-total</b>	<b>587,555</b>	<b>0</b>	<b>2,034,032</b>	<b>2,621,587</b>
<b>Solutions durables</b>				
Retour volontaire	130,345	0	4,358,484	4,488,830
Réintégration	0	0	660,374	660,374
Intégration	88,277	0	0	88,277
Réinstallation	183,625	0	0	183,625
Réduction de l'apatridie	0	1,534,844	0	1,534,844
<b>Sous-total</b>	<b>402,248</b>	<b>1,534,844</b>	<b>5,018,858</b>	<b>6,955,950</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Coordination et partenariats	0	169,966	280,481	450,447
Relations avec les donateurs	33,294	50,396	130,944	214,634
<b>Sous-total</b>	<b>33,294</b>	<b>220,362</b>	<b>411,425</b>	<b>665,081</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Approvisionnement et logistique	99,232	337,694	563,227	1,000,154
Gestion des opérations, coordination et appui	469,636	490,086	992,916	1,952,638
<b>Sous-total</b>	<b>568,868</b>	<b>827,780</b>	<b>1,556,143</b>	<b>2,952,792</b>
<b>Budget 2017 révisé</b>	<b>3,051,362</b>	<b>4,174,881</b>	<b>13,032,206</b>	<b>20,258,448</b>
Augmentation / Diminution	-7,970	-16,050	24,020	0
<b>Budget 2017 courant</b>	<b>3,043,392</b>	<b>4,158,830</b>	<b>13,056,226</b>	<b>20,258,448</b>